

CND

DIPLOME D'ETAT DE PROFESSEUR DE DANSE AVANT L'INSCRIPTION : INFORMATIONS ET CONSEILS

INFORMATIONS / RENDEZ-VOUS

Les équipes du CND reçoivent les futurs stagiaires qui en font la demande (rendez-vous physique ou téléphonique), afin de leur communiquer toutes les informations relatives à la formation du Diplôme d'État de professeur de danse :

informations pédagogiques telles que le nom des intervenants, le programme proposé, le rythme de la formation...

et informations administratives telles que les modalités de prise en charge du coût de la formation, les déclarations auprès des organismes, le maintien d'une allocation pôle emploi...

CONTACTS

CND Pantin

Contact pédagogique : Simon Milinkovitch – Responsable du Pôle Formation et Pédagogie

simon.milinkovitch@cnd.fr / +33 (0)1 41 83 98 73

Contact administratif : Valérie Coudière – chargée de coordination

valerie.coudiere@cnd.fr / +33 (0)1 41 83 98 75

CND Lyon

Contact pédagogique : Maryann Perrone – conseillère pédagogique

maryann.perrone@cnd.fr / +33 (0)4 72 56 10 77

Contact administratif : Sylvie Bertrand – assistante d'administration et de coordination

de.lyon@cnd.fr / +33 (0)4 72 56 10 78

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation peut être pris en charge par les financements de la formation professionnelle continue, notamment par les OPCO (AFDAS, Uniformalion...), Pôle emploi, les Transitions Pro, le conseil régional, l'employeur.

La formation est éligible au Compte personnel de formation (CPF).

Démarches :

Prenez rendez-vous pour étudier au plus vite avec le CND les possibilités de financement (cf. contacts).

Liens utiles (liste non exhaustive) :

[Afdas](#)

[Uniformalion](#)

[Pôle emploi](#)

[Compte personnel de formation](#)

[FIF-PL](#) (Professions libérales)